CFA Montréal

PRINCIPES D'INVESTISSEMENT

FICHE D'INFORMATION POUR PROFESSIONNELS CFA

LA FORCE DES RENDEMENTS COMPOSÉS

L'INCIDENCE DU TEMPS ET DU RENDEMENT

2A

AVERTISSEMENT

Dans le présent contexte, le terme conseiller financier est utilisé de façon générale et générique et réfère à toute personne dûment autorisée à œuvrer dans le domaine financier :

- Courtiers en placement
- Courtiers en épargne collective
- Courtiers en régimes de bourses d'études
- Courtiers sur les marchés dispensés
- Gestionnaires de portefeuille
- Gestionnaires de fonds d'investissement
- Représentants en assurance de personnes
- Planificateurs financiers (Pl. Fin.)

CFA Montréal

Tous droits réservés. © 2016 CFA Montréal
Toute reproduction intégrale ou partielle de ce document sans autorisation écrite de CFA Montréal est strictement interdite.

L'INCIDENCE DU TEMPS ET DU RENDEMENT

Qui dit épargne et placements, dit constitution d'un patrimoine en vue d'atteindre un niveau de vie suffisant à la retraite. Cette accumulation de capital dépend de nombreux facteurs, dont la discipline (épargner continuellement), le temps (épargner sur combien de temps) et le rendement des placements (déterminer le rendement périodique moyen). Einstein a qualifié, avec raison, le concept des rendements composés comme « la plus puissante force dans l'univers ». Non seulement le patrimoine s'accroît avec le temps et grâce à l'amélioration des rendements, mais le rythme de sa croissance va en s'accélérant.

Un exemple simple

Un montant initial de 1 000 $ est investi sur quatre ans à un taux de rendement annuel de 3 % ou de 6 %. Pour le moment, il importe peu de s'interroger sur la provenance du rendement (c'est-à-dire si le rendement provient des intérêts, des dividendes ou des gains en capital), mais supposons qu'il provient des intérêts aux fins de cet exemple. Le tableau suivant démontre que la valeur du placement s'accroît année après année.

	RENDEMENT ANNUEL DE 3 %		RENDEMENT ANNUEL DE 6 %	
Année	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts
An 0	1 000 $		1 000 $	
An 1	1 030 $	30 $	1 060 $	60 $
An 2	1 060,90 $	30,90 $	1 123,60 $	63,30 $
An 3	1 092,73 $	31,83 $	1 191,02 $	67,42 $
An 4	1 125,51 $	32,78 $	1 262,48 $	71,46 $

Ce qui fait la force des rendements composés, c'est qu'au fil du temps l'investisseur perçoit à la fois du revenu d'intérêts sur le montant en capital initial investi et du revenu d'intérêts sur tous les intérêts versés et accumulés chaque année. Autrement dit, lorsque le rendement du capital investi correspond à 3 %, le revenu d'intérêts annuel passe de 30 $ la première année à 30,90 $ la deuxième année, puis à 31,83 $ la troisième et à 32,78 $ la quatrième année. Le revenu d'intérêts ne fait pas que progresser avec le temps, il s'accroît à un rythme accéléré. La force des rendements composés est proportionnellement plus importante lorsque le rendement annuel du capital investi est plus élevé, tel 6 %. Un taux de rendement deux fois plus élevé génère plus du double de l'accumulation en capital.

UN EXEMPLE PLUS COMPLEXE

Prenons maintenant l'exemple plus réaliste d'un placement périodique de 1 000 $ investi chaque année (en début d'année) pendant dix ans à un taux de rendement annuel de 3 %. La valeur finale serait alors de 11 808 $, ventilée comme suit :

- un apport en capital de 10 000 $, soit dix contributions de 1 000 $ (84,7 % de la valeur finale);
- un revenu d'intérêts de 1 808 $, soit le revenu d'intérêts accumulé pendant dix ans (15,3 % de la valeur finale).

La force des rendements composés sous-entend que la portion de la valeur finale constituée par l'accumulation du revenu de placements augmentera avec des rendements supérieurs. En outre, cette portion augmentera davantage avec le temps. Les deux figures suivantes illustrent l'incidence des rendements composés sur la valeur finale d'un placement périodique de 1 000 $ chaque année sur trois horizons (10, 20 et 30 ans), la première correspond à un rendement de 3 % sur le capital investi et la seconde à un rendement de 6 %.

SOURCES DE LA VALEUR FINALE – RENDEMENT DE 3 %

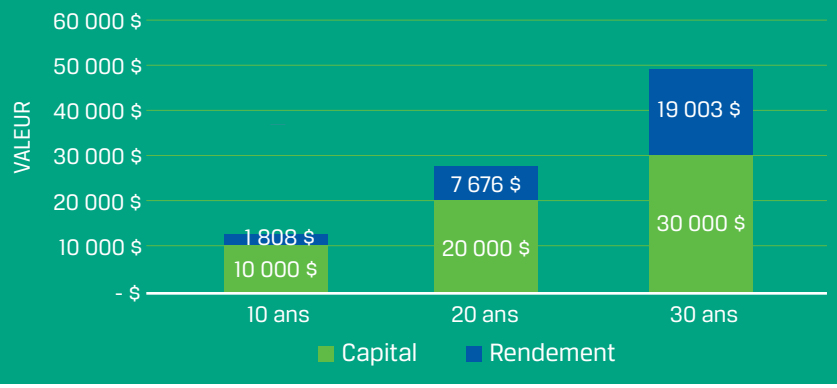

Le premier graphique à bandes illustre que dans le cas où le rendement annuel du capital investi atteint 3 %, la portion de la valeur finale constituée par l'accumulation du revenu d'intérêts passe de 15.3 % (1 808 $ sur 11 808 $) lorsque l'horizon de placement est de dix ans à 38,8 % (19 003 $ sur 49 003 $) lorsque l'horizon de placement est de trente ans.

SOURCES DE LA VALEUR FINALE – RENDEMENT DE 6 %

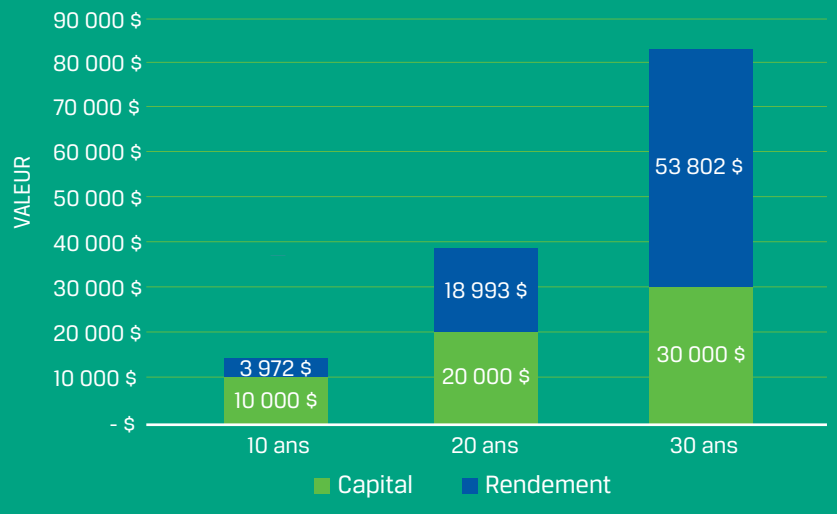

Le second graphique à bandes illustre que les rendements composés augmentent avec des rendements supérieurs. Par exemple, lorsque le rendement annuel du capital investi atteint 6 %, la valeur finale constituée par l'accumulation du revenu d'intérêts passe de 28,4 % (3 972 $ sur 13 972 $) lorsque l'horizon de placement est de dix ans à 64,2 % (53 802 $ sur 83 802 $) lorsque l'horizon de placement est de trente ans.

Ces exemples démontrent aussi un autre aspect important. Comme l'illustre la première figure, l'investisseur a une valeur finale de 49 003 $ si le rendement du capital qu'il a investi est de 3 % sur un horizon de placement de trente ans. Toutefois, s'il attend dix ans avant d'investir dans son régime d'épargne (réduisant ainsi son horizon de placement à vingt ans seulement), il lui faudra investir annuellement 1 771 $ (au lieu de 1 000 $) pour atteindre la même valeur finale de 49 003 $, et 2 149 $ si le rendement du capital qu'il a investi est de 6 %.

La règle d'or pour atteindre un meilleur niveau de vie à la retraite est d'épargner tôt et régulièrement. La force des rendements composés s'accroît avec le niveau de rentabilité du capital investi.
Ce principe s'applique quelle que soit la source des rendements : intérêts, dividendes ou gains en capital. Plus l'investisseur attend avant d'épargner, plus il devra y consacrer des efforts. Bien qu'il soit souhaitable d'obtenir un meilleur taux de rentabilité du capital investi, il n'en demeure pas moins que le niveau moyen de rendement qui sera réalisé dépend à la fois des conditions de l'économie et du marché et de la politique de placement de l'investisseur (soit en fonction de la répartition d'actifs de son portefeuille et de l'ajustement de cette répartition au fil du temps).